

“la vie est comme un arc-en-ciel ...”



2022

la rétrospective



il faut de la pluie et du soleil
pour en voir les couleurs .”

JULES RENARD



SOMMAIRE

BOOTZHEIM - la rétrospective - année 2022

03

2022 DANS LE RÉTRO

22

EDITO DU MAIRE

24

ETAT-CIVIL
POPULATION

26

VIE SCOLAIRE
VIE PÉRISCOLAIRE

27

VIE ASSOCIATIVE

39

BOOTZHEIM EN CHIFFRE

40

VIE QUOTIDIENNE

Mesdames et Messieurs, chers concitoyens,

Cette année nous avons souhaité retarder la parution de la rétrospective annuelle pour nous laisser le temps de sa conceptualisation. Les premiers mois de l'année sont chargés sur le plan administratif et financier dans la gestion de la commune.

Je sais que bon nombre d'entre vous attendent cette édition annuelle ! Je vous laisse découvrir au fil des pages les éléments marquants de l'année 2022 auxquels vous avez été nombreux à soutenir la municipalité et ses associations.

Que ce soient les cérémonies officielles du 8 mai, 14 juillet, 11 novembre ou le Marché aux Fleurs et aux plants, la fête de Noël des Seniors ou les autres animations portées par l'intercommunalité ou nos associations locales, nous avons toujours plaisir à vous proposer des occasions d'animer notre village. Nous espérons que cette dynamique s'intensifiera et que les initiatives se multiplieront sans pour autant que la commune en soit à l'origine. Avis aux amateurs...

Pour 2023, en plus des manifestations habituelles, deux dates sont à retenir : samedi 1^{er} avril avec l'organisation d'une matinée citoyenne dans le cadre du mouvement Elsäss Putz qui se déroulera sur tout le territoire Alsacien et la semaine du 16 au 21 Août où les personnes qui le souhaitent pourront participer au séjour à Plazac en Dordogne dans le cadre du jumelage qui lie nos deux communes depuis plus de vingt ans. Là encore, n'hésitez plus et si vous êtes intéressés, manifestez-vous en mairie !

Il me reste à remercier vivement toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction de la rétrospective 2022 et vous souhaiter à toutes et tous une vie paisible et heureuse à Bootzheim.

Le Maire, Clément ROHMER



MAIRIE - le secrétariat



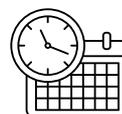
Mairie de BOOTZHEIM
10 rue Principale
67390 BOOTZHEIM



mairie.bootzheim@evc.net



03 88 58 28 00

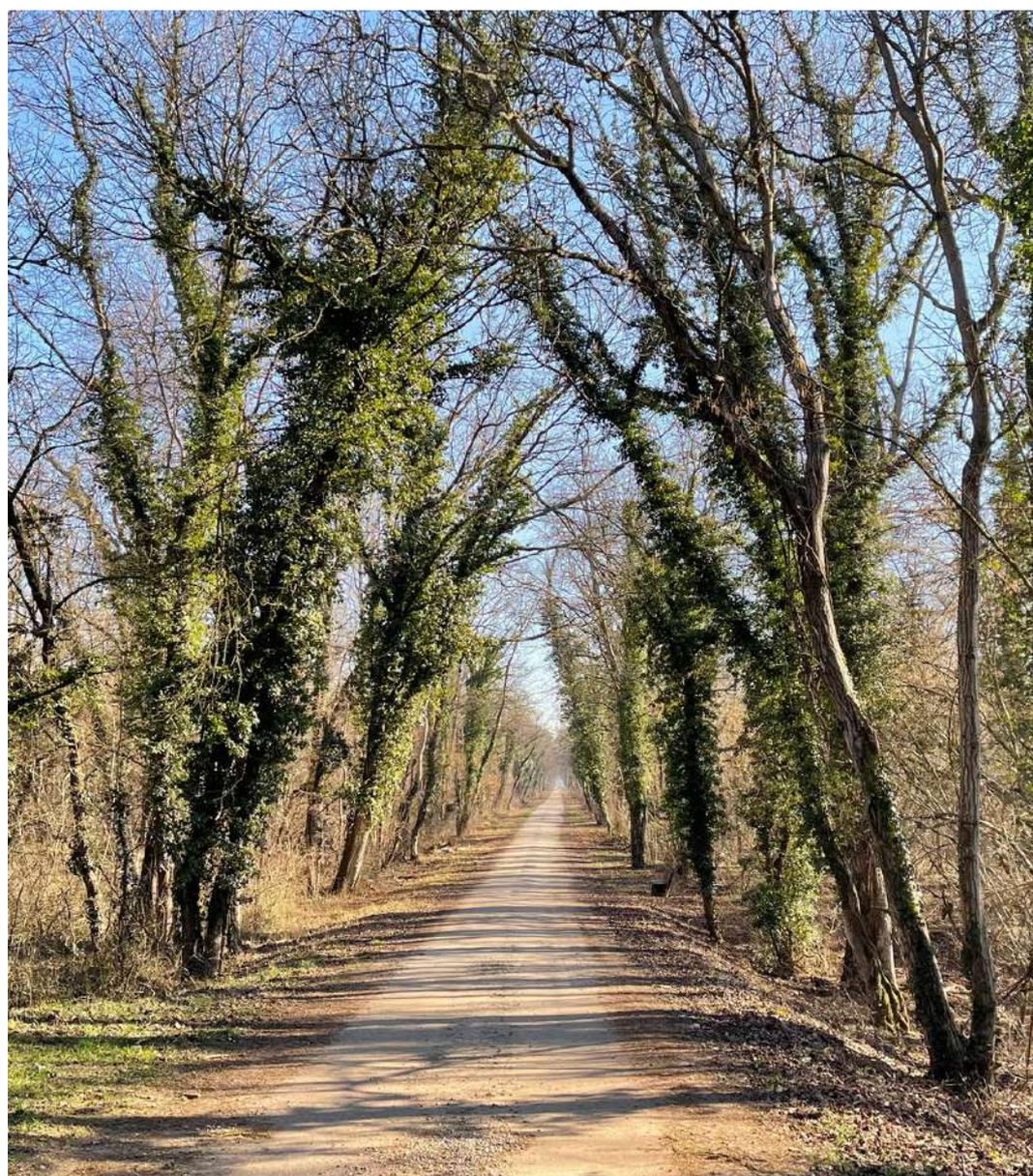


HORAIRES D'OUVERTURE

- lundi 10h - 12h
- mercredi 10h - 12h / 14h - 17h30
- vendredi 15h - 18h

2022 DANS LE RÉTRO

Bootzheim au fil des saisons



Bootzheim vu d'en haut

2022 DANS LE RÉTRO



L'école a fait peau neuve...





Soutien à l'Ukraine !



2022 DANS LE RÉTRO



Haubanage du Tilleul de la Libération



Entretien du patrimoine



2022 DANS LE RÉTRO

De multiples travaux !



2022 DANS LE RÉTRO



Cabanon des pompiers : travaux en cours !



2022 DANS LE RÉTRO



Décorations en préparation...



2022 DANS LE RÉTRO



Le temps de Pâques ...



... s'installe !



Commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945



2022 DANS LE RÉTRO



Marché de fleurs et des plants



2022 DANS LE RÉTRO



Oschterputz !



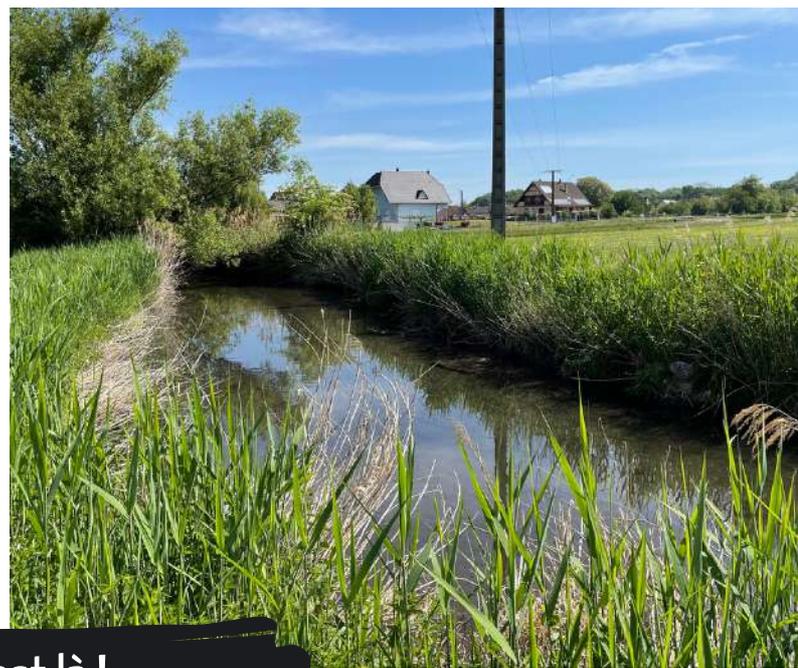
2022 DANS LE RÉTRO



Le Ried Musical à Bootzheim !



2022 DANS LE RÉTRO



L'été est là !



2022 DANS LE RÉTRO

Bootzheim accueille la séance du conseil communautaire



Fête Nationale : 14 juillet





Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918



2022 DANS LE RÉTRO



Noël des Seniors...



2022 DANS LE RÉTRO



...se retrouver enfin !





Mesdames et Messieurs, chers concitoyens

Souvenez-vous, le 25 février 2022 alors que la plupart des pays d'Europe étaient encore focalisés sur la gestion de la 5ème vague du COVID avec l'émergence du variant Omicron plus contagieux, la Russie envahie l'Ukraine sur plusieurs fronts avec pour objectif de s'emparer de Kiev dans les meilleurs délais. La population Ukrainienne bascule alors dans l'horreur d'une guerre fratricide dont les bombardements incessants font se déplacer 10 millions de personnes vers l'exode. Plus de 100 000 d'entre eux choisiront la France pour terre d'accueil. Les semaines qui ont suivi l'invasion, tous les pays d'Europe se sont mobilisés pour acheminer rapidement toute l'aide humanitaire nécessaire. Sur le terrain des opérations, le peuple Ukrainien oppose une résistance farouche qui fait mentir tous les pronostics d'une invasion rapide. Avec l'aide internationale financière, militaire et humanitaire de plus de 40 pays de différents continents pour un montant approchant les 100 milliards, l'Ukraine résiste et regagne des territoires. Après un an de conflit, la situation reste incertaine d'un côté comme de l'autre et fait craindre une escalade tant cette agression fait exacerber les antagonismes des deux blocs historiques Est-Ouest.

Cette guerre a des conséquences mondiales

Nous avons pu le constater rapidement, cette guerre a des conséquences mondiales en raison de l'interdépendance des échanges économiques internationaux. La Russie, principal fournisseur de gaz pour l'Europe, en réaction aux nombreuses sanctions financières de l'UE et des États Unis, réduit ses livraisons ce qui entraîne de facto une hausse des prix du gaz et des réactions en cascade sur les prix de production des énergies, carburants, matières premières et produits de première nécessité dépendantes du gaz. L'Europe subit une inflation record à des échelles différentes selon les pays mais notre quotidien est impacté sur le long terme. Les ménages, les entreprises, les collectivités locales subissent de plein fouet ce chamboulement économique alors qu'une sortie de crise sanitaire se faisait jour.

Notre commune n'est pas plus épargnée qu'une autre et nos finances font également les frais de cette crise économique soudaine avec le triplement par exemple des prix des combustibles nous permettant de chauffer nos bâtiments publics.

Cette agression impérialiste d'un autre âge, égocentré sur une frustration d'oligarques nostalgiques d'une influence soviétique perdue, reste très éloignée des enjeux encore plus impérieux pour l'humanité : la lutte contre le réchauffement climatique.

La lutte contre le réchauffement climatique est engagée

S'il subsistait encore des climato-sceptiques, les dérèglements climatiques observés tout au long de l'année 2022 partout dans le monde et notamment sur notre sol Français finissent de nous interpellent sur l'accélération du phénomène et la nécessité de modifier rapidement notre modèle économique. L'ère de l'abondance des ressources naturelles est désormais révolue et la sobriété prônée dans la consommation d'énergie doit aussi se conjuguer avec la sobriété de la consommation de l'eau. Nos générations habituées à l'idée d'un accès facile et illimité aux ressources naturelles seront de plus en plus confrontées, en raison d'une sécheresse qui s'installe de plus en plus tôt dans l'année, à des problèmes de raréfaction de l'eau. Depuis le traité de Paris sur le climat de 2015, les États signataires ont tenté d'amorcer cette transition écologique pour limiter les effets du réchauffement climatique. Les différentes mesures prises pour la promotion des énergies renouvelables, l'incitation à améliorer nos habitats pour lutter contre la déperdition de gaz à effet de serre, la fin programmée des motorisations thermiques, l'incitation à utiliser les mobilités douces, la décarbonation progressive de nos activités économiques ont été inspirées par ce traité.

Plus récemment en France la loi Climat et Résilience du 21 août 2021, issue des propositions de la Convention Citoyenne pour le climat d'octobre 2019, va plus loin dans la préservation des ressources en eau avec un objectif de réduire de moitié jusqu'en 2031 l'artificialisation des sols par rapport à la consommation d'espaces naturels sur la décennie précédente pour arriver à l'horizon 2050 à ce que chaque décision d'urbanisation soit compensée par une renaturation des sols pour une superficie équivalente. Il s'agit de la loi zéro artificialisation nette, encore peu connue du grand public, et pourtant révolutionnaire dans la conception future de l'urbanisation.

Limiter l'artificialisation des sols et la consommation d'espaces naturels d'ici à 2031

Vous, moi, nos enfants seront concernés par cette loi destinée à préserver les terres, les espaces naturels, forestiers et agricoles pour garantir une surface pérenne d'infiltration et de stockage des eaux pluviales. La notion de propriété privée au sens patrimonial du terme connaîtra, à n'en pas douter, des fluctuations selon les possibilités d'octroyer ou pas des autorisations d'urbanisme.

Au niveau local les initiatives de renaturation des espaces imperméabilisés se multiplient avec le développement des parkings et cours d'école végétalisés, la déconnexion des canalisations d'eau pluviale des réseaux d'assainissement, le stockage des eaux de pluies, l'utilisation de matériaux permettant l'infiltration des eaux dans l'aménagement d'espaces publics.

La commune de Bootzheim s'inscrit dans cette démarche avec une salle polyvalente dont les eaux de pluies de toitures sont conduites vers des tranchées drainantes reliées à des puits d'infiltration. Le projet de déconnexion du bassin de rétention de la rue de l'étang prévoit la création de noues d'infiltration aux abords de la voirie et des zones de pavés drainants. Le PLU de Bootzheim a, dès 2012, fixé les limites géographiques de son expansion avec un objectif de ne pas dépasser 800 habitants. Le projet d'aménagement et de sécurisation des accès de la zone de stationnement partagée entre le périscolaire et la salle polyvalente prévoit la création de nombreux massifs végétalisés, l'infiltration des eaux de pluies par des tranchées drainantes et des emplacements de stationnements conçus avec des pavés drainants. Dans l'étude de financement du projet de réfection du mur ouest du cimetière, une réflexion plus globale de récupération des eaux de pluies des toitures de l'église est entamée pour un arrosage économe des fleurs d'agrément.

2023 démarre par un climat social lourd et une inflation galopante

Si 2022 a été essentiellement marquée par des événements aux retentissements planétaires, 2023 débute par des considérations plus Franco Françaises avec son lot de grèves et blocages venant alourdir le climat social déjà pénalisé par une inflation galopante et une pénurie des carburants et matières premières en début d'année.

Faut-il défendre l'âge légal de départ à la retraite, pourtant encore le plus jeune d'Europe (62 ans), dans un système de répartition ou la part d'actifs finançant un retraité diminue ? (1,67 en 2023 contre 2,02 en 2004). Nonobstant les considérations de pénibilité de certains secteurs d'activité qu'il faut prendre en compte, le problème est ailleurs, bien plus profond et sociétal. Dans une économie où le taux de chômage baisse mais reste encore un des plus élevés d'Europe (7,2 % de la population active), les principaux secteurs d'activité ont du mal à recruter (l'industrie, le bâtiment, le secteur hospitalier, l'enseignement, la police, les services aux particuliers, la restauration, etc...). Pourtant c'est la jeunesse qui est la plus touchée avec 19 % de taux de chômage pour les 15 – 24 ans. Les vocations se perdent face à la difficulté d'exercer un métier autrefois considéré. La transmission du savoir ne séduit plus. La succession familiale dans la profession n'est plus la règle. La volonté de s'épanouir par le travail s'étiole et le besoin de plus de temps pour soi prime sur la réussite sociale. Les périodes de confinement successifs ont été un révélateur pour beaucoup. L'essentiel est ailleurs et la reconversion un moyen de vivre plus simplement. Le rapport au travail change. 400 000 postes restent vacants en France à ce jour.

L'augmentation de l'âge de départ à la retraite pèsera pour les travailleurs qui n'ont pas le choix ou celles et ceux qui ont construit une carrière sur le long terme. Elle sera sans effet d'ici une dizaine d'année si la tendance de la diminution du nombre d'actifs financeurs ne s'inverse pas face à un vieillissement de la population. Ou alors, il faudra trouver d'autres sources de financement (les supers profits sont souvent cités dans le débat) ou une autre organisation dans le partage du temps de travail ouvert à des générations élargies.

Un avenir entre incertitudes et l'espoir toujours !

L'époque que nous traversons est compliquée car se trouvant à la confluence d'un ancien monde que l'on a du mal à quitter et l'émergence d'un nouveau plein d'incertitudes mais également porteur d'espoir dans les nouvelles technologies, les progrès de la science et la volonté des peuples à vivre dans un monde libéré des ostracismes du passé.

Le Maire, Clément ROHMER

ETAT CIVIL POPULATION

Naissances 2022



GEBHARD Alban Francis Bruno (M)	----->	né le 11.01.2022
LOSSER Anaëlle Rose (F)	----->	née le 01.03.2022
VOLLMER Marvin Liam (M)	----->	né le 04.04.2022
SCHMITT Jules Paul (M)	----->	né le 02.09.2022
RECHNER Leon Daniel Mathias (M)	----->	né le 12.12.2022
MONTAN Julian (M)	----->	né le 13.12.2022

Décès 2022

DEGIRMENCI Ali	décédé le 02.01.2022	(84 ans)
WITZ Marie-Rose née NUSSBAUMER	décédée le 30.01.2022	(85 ans)
SCHMUTZ Christian	décédé le 23.02.2022	(64 ans)
KLEINDIENST Arsène	décédé le 28.03.2022	(55 ans)
WITZ Roger	décédé le 13.05.2022	(85 ans)
GRAFF Monique	décédée le 25.06.2022	(77 ans)
DESCHAMPS Anne Marie née SCHMUTZ	décédée le 04.11.2022	(89 ans)
GALLIN François	décédé le 15.11.2022	(51 ans)
WITZ Joseph	décédé le 21.12.2022	(95 ans)



PACS 2022



le 07.01.2022

TAVERNIER Solène
&
VILATTE Yann

le 04.03.2022

LIEDER Madeleine
&
LEVARAY Adrien

le 08.06.2022

DUBIEF Carmina
&
MASSON Mickaël

le 10.06.2022

DEMOUCHE Isabelle
&
SCHWOEHRER Michaël

le 22.08.2022

BALTZER Mélanie
&
MUTZIG Aurélien

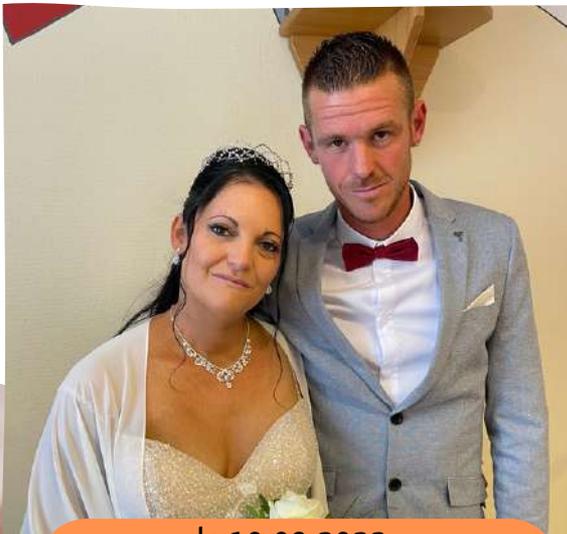
Mariages 2022

Grands anniversaires 2022

le 14.05.2022
WEBER Yvonne & GEIGER Claude



Vive les mariés



le 10.09.2022
BLEC Ophélie & MULLER David



La commune a souhaité, à chacun d'eux, un heureux anniversaire.



- | | | |
|------------------|--------|--------|
| WITZ Joseph | -----> | 95 ans |
| WEIBEL Henri | -----> | 90 ans |
| TREBIS Jean-Paul | -----> | 85 ans |
| FAHRNER Agathe | -----> | 85 ans |
| COSOLA Mireille | -----> | 80 ans |
| MADER Erwin | -----> | 80 ans |
| WERNY Elise | -----> | 80 ans |
| ZIMMERMANN René | -----> | 80 ans |

Bon à savoir : la commune visite ses aînés à partir du 80 ème anniversaire, puis tous les 5 ans.

VIE SCOLAIRE



LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Directrice :	Mme Aude LUSTENBERGER
Enseignante Maternelle :	Mme Pauline NEVEUX-OUY
Enseignante CP-CE1 :	Mmes Aude LUSTENBERGER / Mélody ANTONY
Enseignante CE2-CM1-CM2 :	Mmes Maud CAMUS / Mélody ANTONY

 Ecole Prince Albert 1er de Monaco
9 rue Principale - 67390 BOOTZHEIM

 ecoledebootzheim@gmail.com

 03 88 74 96 12

EFFECTIFS 2022-2023 :

- Maternelle : 25 enfants
- Cycle 2 (CP/CE1) : 23 enfants
- Cycle 3 (CE2/CM1-2) : 25 enfants

Après 10 années passées au sein de l'école de Bootzheim, Nelly LOSSER, enseignante du cycle 3, a quitté son poste en juillet 2022. Avec émotion, elle est partie poursuivre son aventure d'institutrice au sein de l'école de Muttersholtz.

Ses élèves, même les plus anciens, sont venus lui souhaité bon vent lors de la fête de l'école en juin 2022. Encore une fois, un grand MERCI pour son investissement au sein de notre école communale !



VIE péri SCOLAIRE



Au périscolaire "les Stomba" de Bootzheim, la vie suit son cours et accueille en moyenne 55 enfants par jour, que ce soit pour la pause méridienne ou l'accueil après la classe.

- Le périscolaire en chiffres :
- 27 enfants d'Artolsheim
 - 27 enfants de Mackenheim
 - 16 enfants de Bootzheim
 - 7 enfants de la CCRM

Depuis la rentrée 2022/2023, les enfants inscrits au périscolaire voyagent avec "Jeanaela & Seppala".

Les enfants participent aussi à la vie de la commune et apportent leur contribution à la décoration du village au fil des saisons.

VIE ASSOCIATIVE

Autour de l'École et des Enfants

L'Association « Autour de l'école » est constituée de l'ensemble des parents dont les enfants sont scolarisés à l'école Albert 1er de Bootzheim.

Elle organise de multiples actions afin de récolter des fonds qui permettent ensuite de financer partiellement les actions de l'école.

Nous sommes toujours à la recherche d'idées et de parents de bonne volonté. Aussi n'hésitez pas à nous contacter ! Vous pouvez aussi nous demander en amis sur Facebook pour être mis au courant des actualités de l'association.

CONTACT

Jessica BORY
Présidente
06.32.41.16.77

Sophie WURTH
Vice-Présidente
06.32.36.62.83

En 2022, nous avons notamment mené les projets suivants :

- tenue de la buvette lors du marché aux fleurs,
- organisation d'un spectacle d'hypnose avec R'key et son acolyte Blanchnèj en octobre 2022,
- organisation de la partie logistique de la fête de fin d'année et de la fête de Noël de l'école,
- participation à la cérémonie du 11 novembre,
- confection et vente de couronnes de Noël...

Ces actions ont permis de récolter plusieurs centaines d'euros afin de subventionner la classe de cirque, la classe transplantée, de gâter les enfants (lamalas et manalas) de cofinancer le dictionnaire de chaque élève et de financer chaque sortie à hauteur d'un tiers des dépenses engagées.

Nouveauté de cette année, face à la hausse des prix du carburant, l'association participe également au financement des trajets en bus nécessaires pour les séances de natation organisées.



Merci à tous pour votre soutien tout au long de l'année, les enfants comptent sur nous !

Le bureau de l'Association Autour de l'école.

VIE ASSOCIATIVE

La chorale

CONTACT

Patricia WEBER TONNELIER
06.85.19.64.49
weber.patricia@orange.fr

Jean-Luc TONNELIER
06.70.47.73.79
tonnelier.jeanluc@orange.fr

La chorale Sainte Cécile est une chorale paroissiale. Présidée par Jean-Luc TONNELIER, elle compte actuellement onze choristes, dont un chef de chœur et organiste : Patricia WEBER TONNELIER. L'ensemble se répartit en trois pupitres essentiellement (soprano-alto-basse) et propose un répertoire varié qui laisse une place à l'unisson, mais qui réserve surtout une très belle part aux interprétations polyphoniques quand cela est possible. Sa vocation est d'abord d'animer les célébrations religieuses tout au long de l'année en permettant de rendre les célébrations plus vivantes. La chorale participe ainsi à la vie du village de Bootzheim en partageant les joies, mais aussi les peines de la paroisse.

La chorale chante à nouveau depuis la tribune. Nouveauté toujours, pour les fidèles, des feuilles de chants sont mises à disposition permettant de suivre plus intérieurement la célébration.

LES INTERVENTIONS DURANT 2022 :

Le 2 Janvier, jour de la solennité de l'Épiphanie, la chorale a rehaussé la messe autour de chants de la Nativité et a interprété « comme les mages », chant en lien avec la fête. Le 06 février, la chorale a chanté pendant la messe de la Fête Patronale de St Blaise avec à l'orgue : Patricia WEBER TONNELIER. Les choristes ont donné à cette messe un ton solennel, mettant à l'honneur le saint patron de ce village. La célébration a débuté par le chant « Écoute la voix du Seigneur » et la méditation s'est poursuivie à travers l'interprétation du chant « Regardez l'humilité de Dieu ».

Lors des fêtes particulières du dimanche de Pâques, de la solennité de la Trinité, la Toussaint, la chorale a invité l'assemblée à la prière à travers des chants solennels pour vénérer les Saints.

Le 2e dimanche de l'Avent, Ste Barbe a été fêtée en présence de nombreux Sapeurs-pompiers et élus de Bootzheim et des environs. A cette occasion, la chorale a accueilli la première messe du Père Jean Parfait, nouveau curé au sein de la communauté de Paroisses.

Le Père Jean Marie a lui quitté la communauté de paroisses pour être installé au pèlerinage de Marienthal en octobre 2022.

La chorale a été présente lors des funérailles de Mme Marie-Rose WITZ, M. Roger WITZ, Mme Anne Marie DESCHAMPS, M. Joseph WITZ.

Le 4 juin, nous avons accompagné la célébration de mariage d'Elodie et Geoffrey AUER.

La messe de Noël, le 25 décembre, jour de la Nativité fût célébrée à 17h00, les choristes ont rehaussé l'office religieux par des chants traditionnels.

Dans l'église, la crèche préparée par des bénévoles bienveillants, a mis en lumière, le sens du sacré et de l'authenticité. Nous remercions toutes ces petites mains agiles et toujours dévouées.

La Chorale se réunit le mardi précédant l'office religieux du week-end. Les répétitions ont lieu à l'église à 20h15.

Chantez avec joie et bienveillance, c'est aussi rendre plus profond les célébrations.

Comment rejoindre la chorale ? Il suffit de se manifester soit auprès de l'Organiste, Directrice de Chorale ou du Président de la Chorale. MERCI d'avance pour votre démarche.

Musicalement vôtre,

Patricia et Jean-Luc TONNELIER.

VIE ASSOCIATIVE

Le conseil de fabrique

La paroisse de Bootzheim fait partie de la Communauté de Paroisse des Chemins de Bad et de Sainte Lucie regroupant 13 paroisses.

Toutes les informations de la communauté sont consultables en ligne sur : www.paroisses-saintelucie.fr. Vous pouvez également adresser un courriel à infos.cp.ste.lucie@orange.fr

Les feuillets mensuels sont disponibles dans leur version papier dans une boîte murale en plexi installée à la mairie, à côté des boîtes aux lettres de la commune et de l'église. Il est désormais simple et facile de venir se servir !

CONTACT

Christian MATHIS
Président
03 88 92 74 08

Christophe LENHARD
Personne relais
03 88 58 66 11

MERCI

« la reconnaissance du travail bien fait est une récompense souvent bien plus appréciée qu'un salaire »
Jean D'ORMESSON

Isabelle BURGARDT quitte le Conseil de Fabrique. Elle y est entrée en 1990 et a tenu le poste de secrétaire sous la présidence de M. FAHRNER Roger. C'est en 2006 que la fonction de trésorière lui a été affectée.

Le Conseil de Fabrique lui exprime toute sa reconnaissance et remercie Isabelle pour le travail accompli durant toutes ces années. Isabelle a assuré la gestion des comptes avec méthode et a toujours fait preuve de persévérances et d'esprit d'équipe.

Le bénévolat est une tâche exigeante, alors MERCI d'avoir consacré autant de temps, d'énergie et d'efforts.

Un MERCI tout particulier à Odile et Erwin MADER, qui, eux aussi, donnent de leur temps sans compter.

Une église propre et fleurie, la distribution des feuillets mensuels dans nos boîtes aux lettres, seconder la sacristine pour sonner les messes ou le glas en cas de besoin, s'occuper du chauffage avant les messes, etc.

Bénévoles, gentils et dévoués, vous donnez un excellent exemple pour l'avenir.



Notre ami Christophe qui, en plus de la réalisation de la crèche, répond présent toute l'année pour les petits dépannages électriques ainsi que les gros nettoyages.

Mais il est aussi la « personne relais de la paroisse de Bootzheim ». C'est lui qui reçoit vos intentions de messes. Il est sacristain en binôme avec Monique, et prends en charge les servants d'autel. Il participe à la liturgie ainsi qu'aux saveurs d'évangile. Christophe est aussi membre du Conseil de Fabrique en tant que secrétaire.

La paroisse lui dit MERCI et lui exprime toute sa gratitude pour sa disponibilité.

Dans la foulée, un grand MERCI à la Chorale qui durant toute l'année rehausse les diverses célébrations dans notre paroisse. MERCI à son président Jean-Luc et à son épouse Patricia, cheffe de chœur, qui se chargent du programme. Comme le disait St Augustin : « Qui bien chante, deux fois prie ».

Le Conseil de Fabrique remercie également tous les paroissiens et habitants qui ont fait un don pour le chauffage de l'église. En ces périodes de hausse des coûts de l'énergie, votre générosité permettra de chauffer l'édifice convenablement pour le confort des paroissiens mais également la bonne conservation du bâtiment. MERCI à tous !



tâchons de dépasser ce qui nous oppose et de multiplier ce qui nous unit.



LA CRÈCHE 2022

La crèche de Noël dernier a pris l'allure d'une « tente d'assignation » dans le désert.

Pour l'histoire : Le mot « assignation » ajoute l'idée de convocation à l'idée de réunion ou rassemblement. La tente d'assignation ou plus familièrement appelée la tente des touaregs dans le désert et plus tard le temple à Jérusalem, ont formé, selon la volonté de Dieu, le centre spirituel du peuple d'Israël. Il a consenti à habiter au milieu de Son peuple racheté.

Dans notre église, la réalisation de la crèche est l'œuvre de Régine et Christophe qui, chaque année, font de leur mieux pour nous surprendre. D'abord choisir le thème, trouver le matériel, pour, après une grosse semaine de travail, concrétiser l'ouvrage. Un superbe travail d'équipe accompli avec précision et patience, ainsi que l'aide précieuse d'Erwin.

Le Pape François, dans sa lettre apostolique, dit en parlant de la crèche: « Il est bon de transmettre cette habitude joyeuse qui possède en soi une riche spiritualité populaire. Je souhaite que cette pratique ne se perde pas; mais au contraire, j'espère que là où elle est tombée en désuétude, elle puisse être redécouverte et revitalisée ».

PROJET DU CONSEIL DE FABRIQUE

Notre paroisse a eu la chance de recevoir, en 2006, un legs de Mme KREMP Maria. Ce terme est issu du droit civil et désigne une mise à disposition gratuite de biens par une personne au profit d'une ou plusieurs autres personnes, d'une association ou d'un conseil de fabrique, le tout rédigé dans un testament. Par ailleurs, le legs peut avoir un thème, un objet, un but ou une raison d'affectation qui devra être scrupuleusement respecté par le bénéficiaire. Le fruit du legs nous concernant ne peut être employé que pour l'entretien ou des travaux se rattachant à l'église.

Le conseil de fabrique fait bien plus qu'assurer la logistique de la paroisse : en veillant à la conservation de l'église, ce n'est pas seulement du lieu du culte qu'il s'occupe, mais d'un édifice qui, dans le village, constitue un élément essentiel du patrimoine architectural et qui est le lieu de la mémoire collective de la communauté villageoise. C'est dans cette logique que le conseil de fabrique met tout en œuvre pour faire de notre église ce qu'elle est aujourd'hui.

Le legs a déjà servi en 2010 pour refaire les peintures intérieures ainsi que la rénovation de l'orgue. De même, le legs a permis la rénovation de la Pietà, statue de la Vierge, du parquet et l'installation de la porte vitrée dans le sas d'entrée.

Dans cette optique, après mûres réflexions, le conseil de fabrique prévoit l'installation de toilettes en restructurant la sacristie et également l'ajustement des bancs aux contraintes de sécurités actuelles ainsi qu'au confort. Enfin, les deux portes latérales seront rénovées pour une meilleure isolation.

Ces travaux sont au programme pour cette année 2023. Des devis sont en cours.

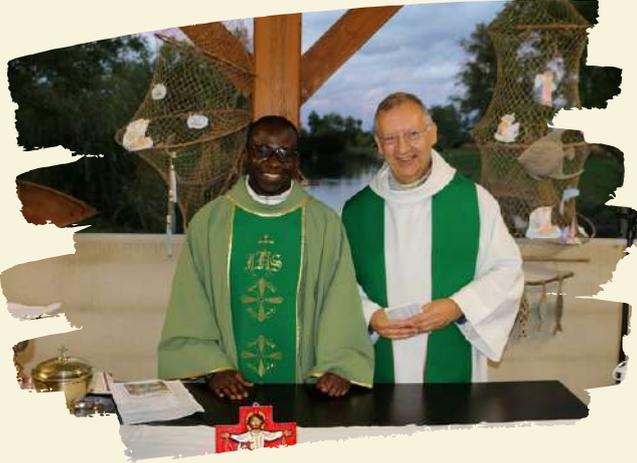
Bien sûr tous ces projets ont un coût. Celui-ci pourra être supporté grâce à la vente d'un terrain de construction issu du legs de Mme Kemp. La vente entreprise par le conseil de fabrique en mai 2020 a enfin abouti en 2022.

VIE ASSOCIATIVE

Le conseil de fabrique

BIENVENUE JEAN-PARFAIT

Après la mutation de père Jean-Marie à Mariental nous avons la chance d'accueillir le Père YAPO Jean-Parfait dans notre communauté de paroisses Ste Lucie.



Tout en poursuivant sa mission d'études et en préparant un doctorat sur les questions éthiques que pose le transhumanisme, il secondera père Claude aux célébrations et à la Pastorale durant les Week-end.

Il a été accueilli lors de la messe du 1er octobre 2022, dans le cadre bucolique de l'étang de pêche d'Ohnenheim.

Nous lui souhaitons la BIENVENUE et nous lui témoignons notre soutien dans les différents domaines de la vie pastorale, lui permettant d'être cet humble serviteur faisant son devoir.

A Bootzheim, quelques personnes se sont déjà réunies pour vivre ces rencontres de convivialité dans un esprit fraternel et ce pendant le temps de carême 2022 ou encore les 4 semaines de l'aveil. Rendez-vous fut fixé en soirée, les jeudis.

Désireux d'agrandir ce groupe et pour les personnes intéressées, les feuillets mensuels distribués chaque mois vous donneront les informations utiles en temps voulus.

QU'EST CE QUE C'EST ? LES ADP

Les ADP (assemblées dominicales de la parole) sont l'une des formes que peut revêtir les rassemblements dominicaux quand il n'y a pas de prêtre.

Depuis 1970, pour maintenir dans les paroisses des assemblées dominicales, ont fait des célébrations présidées par des laïcs. Elles ont l'avantage de manifester le visage de l'Église locale en rassemblant la communauté chrétienne. Les ADP comprennent : les lectures du dimanche, les prières, les chants, les gestes de paix et la distribution de la communion.

On est invité à rester dans sa paroisse et à participer à ces ADP par solidarité avec les fidèles qui ne peuvent se déplacer, et pour resserrer les liens de la communauté.

QU'EST CE QUE C'EST ? SAVEURS D'ÉVANGILE

Saveurs d'évangile est un outil du diocèse de Strasbourg qui permet, au fil de l'année liturgique, de partager en petits groupes autour de la Parole de Dieu. Des commentaires bibliques, des pistes de réflexion et d'autres ressources sont proposées sur des fiches à télécharger gratuitement sur internet.

Une démarche avec un itinéraire en 5 étapes :

- Se rassembler... vivre un temps d'accueil fraternel et spirituel.
- Écouter... découvrir l'évangile du dimanche
- Comprendre... observer et approfondir le texte.
- Savourer... vivre la Parole.
- Prier... remercier, louer, demander...



VIE ASSOCIATIVE

Foyer Club

CONTACT

Astride SCHREIBER
Responsable de section
03.88.58.67.67

KLEIN PARISER

en bref

- 20 membres,
- jeux de cartes, triomino,
- moments festifs,
- discussions.

Les rencontres sont organisées tous les 15 jours, les mardis de 14h à 18h.

L'année s'agrémente aussi de sortie, de repas en commun.

Un seul mot d'ordre : convivialité !



VIE ASSOCIATIVE
Foyer Club



VIE ASSOCIATIVE

Foyer Club

CONTACT

Michel KLEINDIENST
Président
06.70.60.21.71

Georges BLANCKAERT
06.18. 09.37.47

TENNIS DE TABLE

en bref

- 32 membres
- 24 licenciés dont 7 jeunes
- 5 jeunes et 2 super papys (Joseph et Jean-Claude) encadrent les jeunes joueurs et complètent l'effectif.

La section lance un appel pour recruter des joueurs, de 7 à 77 ans, qui souhaitent pratiquer le Tennis de Table dans notre belle salle polyvalente !



La première phase a été prolifique. Sur les 6 équipes engagées, en championnat AGR et LATT, 5 équipes ont terminé sur le podium. Début mars 2023, on peut envisager au moins 2 montées à l'échelon supérieur.



Les jeunes aussi se sont bien illustrés. L'un d'eux va se présenter à une finale régionale AGR.

GYM DETENTE

en bref

- renforcement musculaire
- cardio-training
- étirements
- sorties vélo (juillet/août)

Les entrainements se déroulent le jeudi en soirée ! Si vous êtes intéressé, renseignez-vous.

CONTACT

Angélique DOUCHE
Responsable de section
06.24.02.62.25

L'année 2022 a été synonyme d'espoir et de renouveau pour la Section Gym détente. Moins de restriction, moins de contraintes sanitaires, juste une forte motivation à se retrouver pour s'entretenir le corps et l'esprit par la même occasion.



Le programme hebdomadaire est défini en début de semaine en fonction des souhaits des membres de travailler une partie précise du corps en utilisant du matériel (haltères, bandes élastiques, bâton, swiss ball, etc...). Nouveauté cette année, la section s'est inscrite aux Foulées du loup afin de pouvoir soutenir ensemble une bonne cause tout en pensant au cardio-training.

La période estivale étant synonyme de sortie vélo, les kilomètres se sont enchainés, chaque semaine, pour maintenir la forme physique pour la rentrée.

Plusieurs nouveaux membres sont venus renforcer le groupe pour arriver à 12 personnes qui se retrouvent chaque jeudi soir afin de pratiquer un renforcement musculaire de l'ensemble du corps. Le sport bien sûr, mais avant tout la construction d'un lien social comme par exemple en préparant "la soupe du Poilu" et en assurant sa distribution lors de la cérémonie du 11/11/2022.



En espérant que 2023 sera porteuse de nouveaux projets comme le rapprochement entre les sections du FCJ ou bien encore la participation à de nouvelles manifestations communales.

CONTACT

Anne Marie KOEBERLE
Responsable "Génération Bouge"
06.79.55.78.31

GYM SENIORS *en bref*

- 20 participantes
- 1 animatrice

Organisé par l'association "Génération Bouge", les séances ont lieu tous les lundis, en période scolaire, de 14h à 15h à la salle polyvalente !

Depuis septembre 2022, l'association "Génération Bouge" de Sundhouse a ouvert une section de gym séniors à Bootzheim. Les séances sont animées par une animatrice titulaire d'un certificat de qualification professionnel.

Au programme : renforcement musculaire, travail d'équilibre, coordination et bien entendu le tout sur fond musical.



LA SECTION LOCALE

en bref

- 13 sapeurs pompiers volontaires
- 3 jeunes sapeurs pompiers (JSP)

Les intervention à Bootzheim :

- 12 secours à personne
- 1 accident de la voie publique

Au niveau de l'Unité Territoriale de Marckolsheim, la section a participé à environ 469 interventions, soit l'équivalent de 14 161 heures d'astreintes.

CONTACT

Benoît MATHIS
Chef de corps
06.71.85.46.84

Martial GEIMER
Président de l'amicale
06.81.65.07.28

M. Benoît MATHIS, chef de la section, remercie l'ensemble des sapeurs-pompiers pour leur engagement et leur disponibilité à travers toutes ces heures passées au service de la communauté.

Cette année, les sapeurs-pompiers ont pris plaisir à parcourir les rues du village pour venir à la rencontre des habitants dans le cadre de la traditionnelle distribution des calendriers et ce après deux années placées sous le signe des restrictions sanitaires. C'est d'ailleurs pour cette raison et avec grand regret qu'une crémation des sapins publique n'a pas pu être réalisée en début d'année 2022.

Au nom de la section et de l'ensemble des sapeurs-pompiers bootzheimois, nous vous remercions pour votre accueil chaleureux et votre générosité !

Sergent chef GEIMER Martial,
président de l'amicale

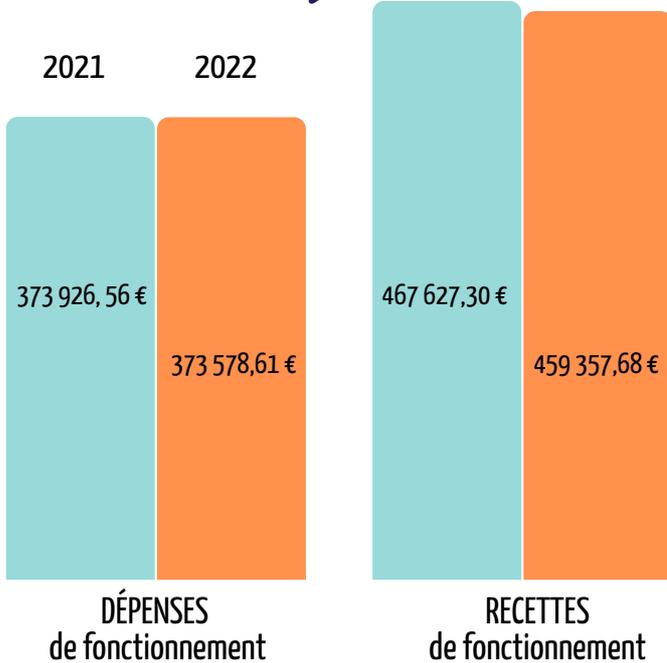
Adjudant MATHIS Benoît,
chef de la section de Bootzheim



BOOTZHEIM EN CHIFFRES

les finances communales

FONCTIONNEMENT 2022 *en bref*



Les résultats de fonctionnement sont stables par rapport à l'année précédente. On constate cependant une légère baisse des recettes.



À SAVOIR

Les dépenses et recettes de fonctionnement de la collectivité ont évolué au cours des dernières années.

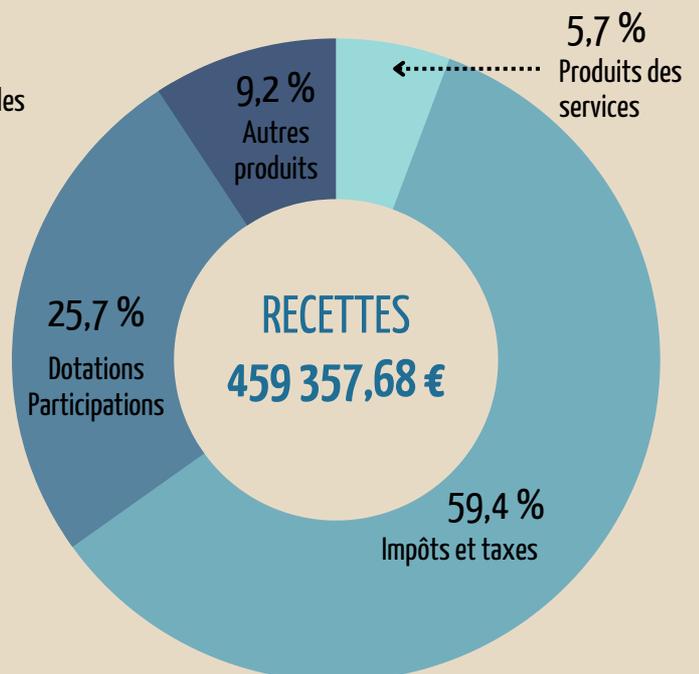
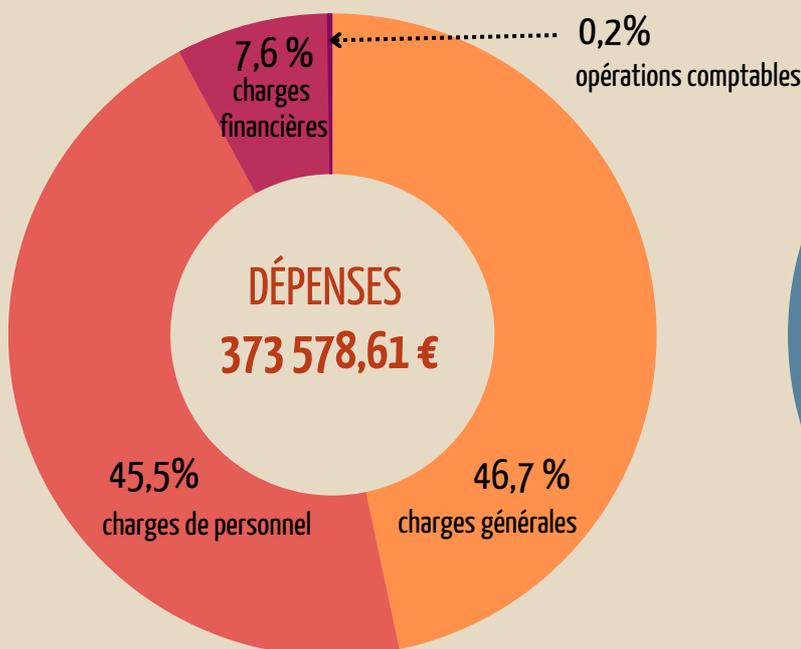
Les dépenses 2022 ont été contenues par rapport à 2021.

La commune est elle aussi confrontée à la hausse des prix, plus particulièrement en ce qui concerne l'énergie. De plus, les recettes de fonctionnement ont diminué du fait d'aides de l'Etat en constante baisse.

Pour une commune, il existe trois principaux types de recettes :

- les impôts locaux et taxes diverses ;
- les dotations et participations versées par l'Etat ou d'autres organismes ;
- les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population.

FONCTIONNEMENT 2022 *en détails*



BOOTZHEIM EN CHIFFRES

les finances communales

À SAVOIR

Le budget d'investissement prépare l'avenir. En matière d'investissement, pas de récurrence ni de notion de quotidienneté. Les dépenses et recettes sont liées aux projets à moyen ou long terme. Elles concernent des actions à caractère exceptionnel. Le budget d'investissement regroupe :

- les dépenses d'investissement, qui sont celles faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'études et travaux sur des structures existantes ou en cours de création. Le remboursement du capital des emprunts est aussi inscrit en investissement.
- les recettes sont de deux types : les patrimoniales telles que celles en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement) et les subventions d'investissements retenues (subvention relative à la construction d'un nouveau bâtiment par exemple).

De nouveaux projets pour 2023 ...

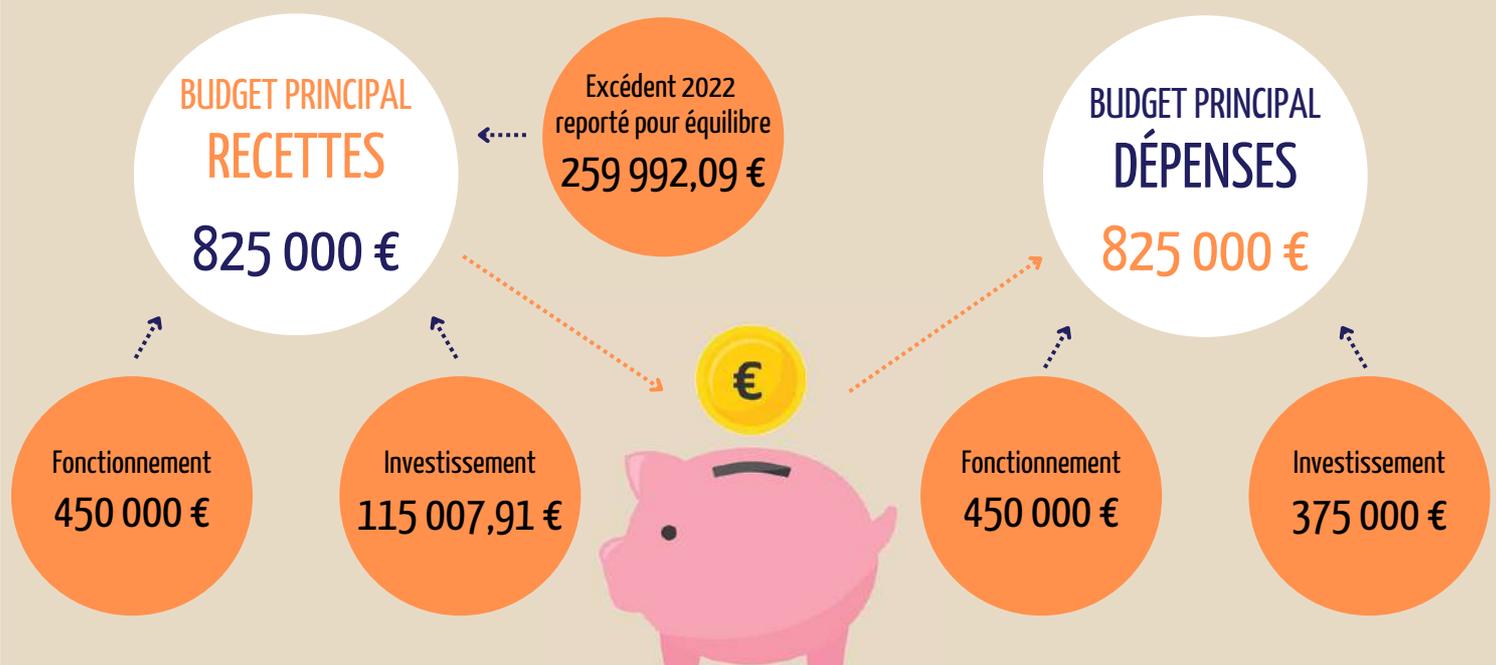
Les principaux projets en cours ou à l'étude pour l'année 2023 sont les suivants :

- installations et aménagements divers à la salle polyvalente (stores occultants par exemple),
- aménagement du parvis partagé de la salle polyvalente et du périscolaire (stationnement, cheminement et sécurisation). Le projet devrait être réalisé avec la participation financière de la Communauté de Communes,
- aménagement d'aires sportives,
- travaux d'amélioration énergétique dans les bâtiments communaux (isolation du grenier de l'école, modification du système de chauffage de la mairie, isolation toiture du 4 rue des Artisans, etc.).

... mais avec prudence !

Tous ces projets ont ou feront l'objet d'études approfondies préalables mais aussi de demandes de financement partagé avec d'autres collectivités (Région Grand Est, Agence de l'Eau, Collectivité Européenne d'Alsace, Communauté de Communes, etc.). Les dépenses d'investissement des années à venir seront menées avec prudence pour permettre à la commune de conserver des finances saines.

Le budget 2023 EN BREF !



Joseph WITZ nous a quittés au soir du 21 décembre. Le 8 janvier 2023 il aurait eu 96 ans. Il a été maire de Bootzheim durant 30 années.

30 ans de mandat en tant que Maire

Dès son entrée au conseil municipal en 1959 Joseph WITZ a été élu maire. A l'âge de 32 ans il était alors le plus jeune maire du canton. Puis ses mandats ont été renouvelés en 1965, 1971, 1977 et 1983. A l'issue de ces 30 années de mandat en 1989 son successeur Joseph VONESCH l'a nommé maire honoraire.

Durant ces différents mandats avec l'appui des conseils municipaux successifs et l'aide de ses adjoints il a placé la commune de Bootzheim sur la voie de la modernité.

Un engagement farouche et une équipe soudée

Avec des moyens techniques et financiers limités mais grâce à l'engagement de ses équipes il a contribué à la réalisation de plusieurs grands projets : La réhabilitation des bâtiments et logements communaux, l'agrandissement en régie de l'ancienne salle polyvalente, aidé de nombreux bénévoles.

Par sa pugnacité et son action le réseau électrique a pu être renforcé et étendu dans le cadre du programme d'électrification rurale.

La voirie constituait un enjeu primordial dans son action avec la création, l'élargissement et l'alignement de nombreuses rues ainsi que le prolongement des réseaux existants.

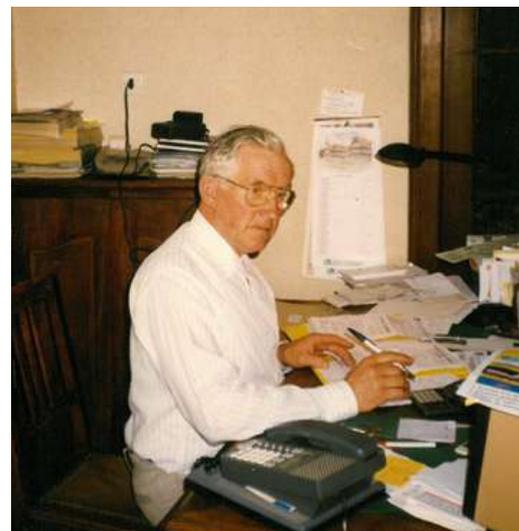
Dans les années 70 des démarches longues et fastidieuses ont été nécessaires pour la mise en place du réseau d'assainissement général de la commune ainsi que l'intégration de l'axe principal qui traverse Bootzheim jusqu'à Mackenheim dans la voirie départementale.

C'est en 1976, en tant que premier magistrat, qu'il a eu la tâche délicate d'être l'instructeur du premier remembrement rural.

Bien que de naturel réservé et discret, il a été des plus farouches opposants au projet d'installation d'une centrale nucléaire sur le site de Marckolsheim.

En trente années de mandat, la commune de Bootzheim s'est développée et grâce à la cession de plusieurs terrains communaux, des lotissements ont pu se créer rue de la Forêt, rue de l'Europe, rue de Plazac et rue de l'Ischert permettant d'accueillir de nouveaux habitants et de faire croître la population.

Au niveau intercommunal, Joseph WITZ aura participé à la création de l'intercommunalité en 1968, sur le secteur de Marckolsheim et environs. Il connaîtra le passage au SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) crée en 1974 et regroupant les communes d'Artolsheim, Bootzheim, Elsenheim, Heidolsheim, Hessenheim, Mackenheim, Marckolsheim et Ohnheim. En 1973, la commune adhèrera au projet de création du futur SMICTOM d'Alsace Centrale.



Né le 8 janvier 1927 il aura été, comme celles et ceux de sa génération, un enfant de la guerre. A 18 ans, incorporé de force dans l'armée Allemande, il profitera d'un bombardement allié sur Marckolsheim, le 23 janvier 1945, pour s'évader et se cacher dans la cave de la maison familiale jusqu'à la libération du village le 1^{er} février 1945.

Particulièrement marqué par l'exode de 1939 auquel il n'aura pas participé, préférant rester en Alsace, il a toujours souhaité, en guise de reconnaissance pour l'accueil réservé à la population de Bootzheim, organiser le rapprochement avec la commune de Plazac en Dordogne. Et c'est au détour d'une visite touristique dans la région d'un élu de Plazac, Serge LAFONT, que les liens ont pu à nouveau se tisser entre les deux villages dès 1989 pour aboutir au jumelage signé le 24 août 2002.

Maire de Bootzheim et bien plus

En plus de son mandat de maire Joseph WITZ a occupé de nombreuses fonctions. Il a été membre du corps des Sapeurs-Pompiers volontaires jusqu'à son élection en 1959.



Il a été président de l'association foncière de 1976 à 1990. En tant qu'exploitant agricole, il a siégé au conseil d'administration du Crédit Agricole de Marckolsheim pendant 29 ans. Il a été administrateur au Crédit Mutuel de Bootzheim puis conseiller local lors de la fusion avec la caisse de Marckolsheim ; soit là aussi un engagement de 30 ans. Membre de l'amicale des anciens maires, il en a été son trésorier et n'a eu de cesse, tant qu'il le pouvait, de participer aux différentes rencontres et déplacements.

Son travail au service de la collectivité lui a valu plusieurs distinctions : chevalier du Mérite Agricole, titulaire de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale en argent et en vermeil, titulaire de la médaille d'or du Crédit Mutuel décernée lors du centenaire de la caisse de Bootzheim en 2004.

Un homme de passion

Amoureux des paysages et féru de voyages, il mettait un point d'honneur à proposer et organiser annuellement des séjours touristiques avec les classes 1927 et 1932 et faire profiter ces nombreux participants de la découverte de nouveaux horizons.

Les différentes municipalités qui se sont succédé ont eu la joie de pouvoir honorer le couple qu'il formait avec Marthe, son épouse, et dont la longévité est tout à fait exceptionnelle. Fêtant à chaque occasion et en leur agréable compagnie les noces d'Or, de Diamant, de Palissandre et en 2021 de Platine. 71 années de vie commune à partager les bons moments comme les plus douloureux avec la perte accidentelle, en 1972, de leur fille ainée Pierrette à l'âge de 20 ans et en 2018 de leur petite fille Marion à l'âge de 29 ans. Les surprises de la vie, même au soir d'une existence bien remplie, ont permis à Joseph WITZ d'avoir la chance de pouvoir faire la connaissance de son arrière-petit-fils Bordelais, Ismaël.

Bootzheim, sa terre, son coeur

Mais ce qui caractérise le plus le parcours de vie de Joseph WITZ durant toutes ces années de labeur consacrées au service des autres, c'est qu'il est resté attaché à la terre de Bootzheim. Il l'a tant travaillée, observée. Elle l'a parfois fait souffrir, douter mais il l'a fait fructifier. Et c'est tout naturellement qu'il a souhaité que ses obsèques soient organisées en l'église Saint Blaise, son église. Celle qu'il affectionnait tant et qu'il a contribué à entretenir au fil des ans. Il a d'ailleurs été président de l'association pour la rénovation de l'orgue Silbermann de l'église de Bootzheim.

Lors de ses obsèques un dernier hommage lui a été rendu devant la grotte de la Vierge Marie qu'il a construit à côté de l'église avec son père au sortir de la guerre, promesse qu'ils s'étaient faite si la maison familiale sortait indemne des bombardements.

Que Joseph WITZ repose en paix, après une vie consacrée à sa famille et à sa commune.

VIE QUOTIDIENNE

Rencontre

Quand il entre en mairie, Thibault VOGEL a un grand sourire. On le sent un peu intimidé mais heureux de pouvoir partager son aventure.

A 24 ans, ses études en travaux sylvicoles en poche, il a un rêve : parcourir le chemin de Saint Jacques de Compostelle. Ce chemin il l'a souhaité authentique, en empruntant la voie la plus rude. Mais également simple, façon aventurier, avec le minimum de dépenses possible. Peut-être que vous vous demandez pourquoi ? Avec ses mots, il expliquera qu'il y voyait trois objectifs :

- faire son propre chemin intérieur et spirituel,
- mettre à l'épreuve ses capacités physiques et voir s'il était capable d'un tel parcours,
- profiter de sa jeunesse, s'ouvrir au monde et emmagasiner des souvenirs à partager.

Son voyage et pèlerinage de 2 500 kms à travers de nombreuses régions de France l'a mené jusqu'en Espagne. Muni de son courage et de sa volonté, il est parti en juin 2022 pour rallier Vezelay. Chaussures de marche aux pieds, le strict nécessaire dans son sac à dos, le pèlerinage est lancé.



Il l'avouera lui-même, le début fut chaotique et peut-être qu'il n'était pas tout à fait prêt. Après une pause le temps de s'équiper du matériel adapté et de soigner les petits bobos, le vrai chemin a commencé le 18.08.2022 à Vezelay. L'objectif : réaliser Vezelay - Saint Jacques de Compostelle. L'arrivée est prévue en décembre 2022.

Les jours de marche et les nuits de bivouac s'enchaînent, sous le soleil mais pas que...Lorsqu'on lui demande où il dormait il répond simplement : "là où l'on pouvait". Il aura dormi sous sa tente en pleine nature, souvent...Parfois, au hasard d'une rencontre, il se verra proposé le gîte et le couvert chez l'habitant. Enfin, certaines églises lui ont été ouvertes pour l'abriter.

Exposé aux intempéries et aux caprices de la météo, il a tenu bon. Tout au long du parcours, il a ouvert grand les yeux autour de lui sur la nature, les monuments et le monde. Il a fait ses propres constats dont celui de se dire que la France est belle.

Le chemin aura duré 4 mois, parsemés de découvertes plus ou moins bonnes. Thibault a été touché par les bâtiments patrimoniaux malheureusement laissés à l'abandon le plus souvent faute de moyens. Arrivé au bout de son parcours, au détour de quelques rencontres inopinées et d'une part d'insolite, il est convaincu aujourd'hui que la France est fabuleuse et relève que l'Alsace est chanceuse de bénéficier d'un patrimoine, religieux ou non, préservé et conservé.



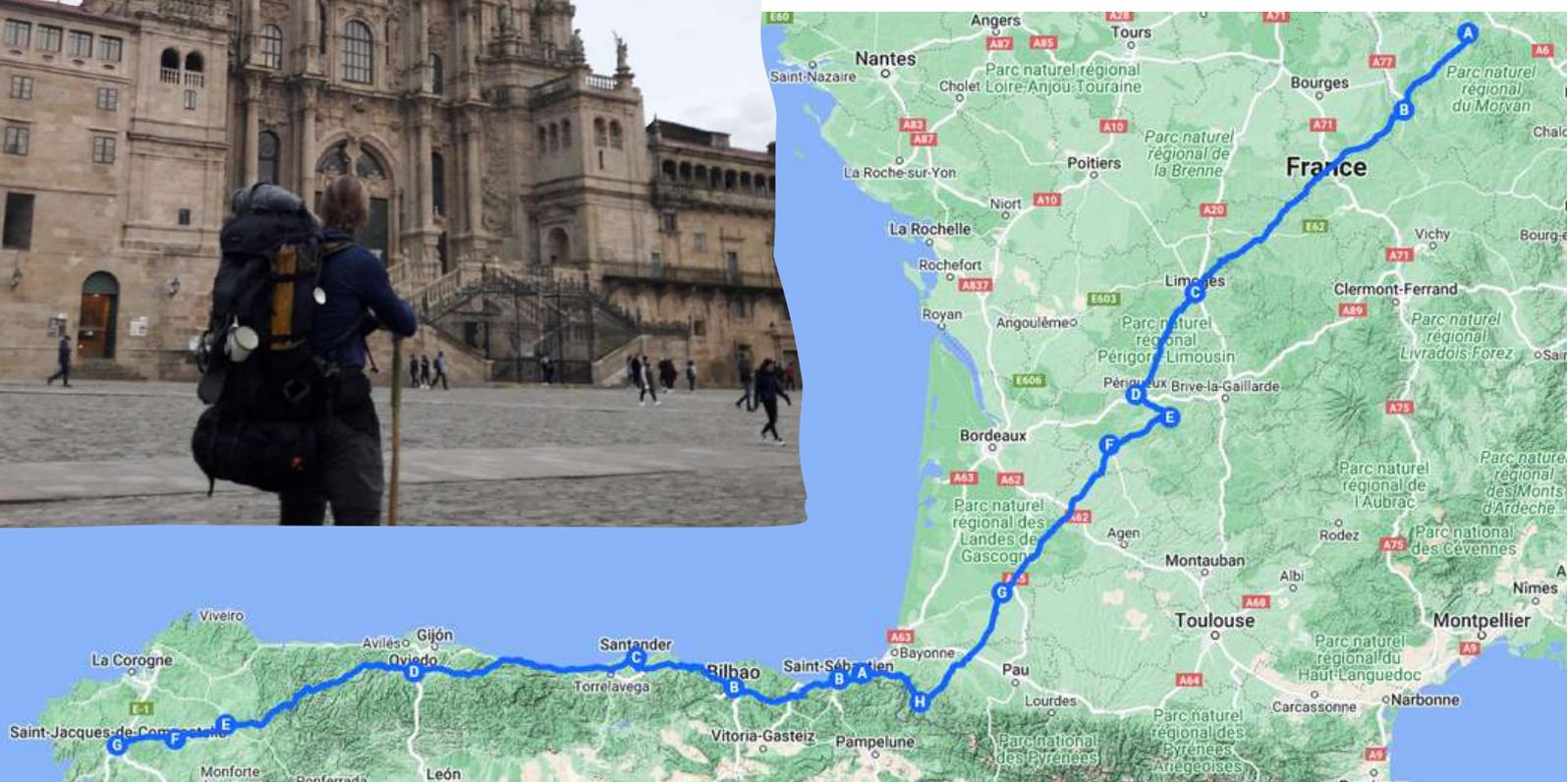
VIE QUOTIDIENNE

Rencontre



Une fois les Pyrénées traversées, l'Espagne lui tend les bras. La fin du chemin est proche mais ne sera pas de tout repos. Outre la météo plutôt pluvieuse, ce sont la tente et le sac à dos qui craquent et nécessitent d'être remplacés. Heureusement, l'Espagne dispose de plus d'hébergements de pèlerins, permettant à Thibault de bénéficier d'un matelas, d'une douche et quelques murs pour 7 € environ. C'est fatigué et en boitant qu'il achèvera son parcours.

Une dizaine de jours avant Noël, Thibault a retrouvé l'Alsace et sa famille. Heureux du chemin parcouru, il n'a pas pu citer un souvenir en particulier qui aurait été plus fort que les autres. Pour lui c'est tout le voyage qui en fait un moment magique. Chaque jour mit bout à bout lui permet aujourd'hui de réaliser qu'il a réussi ! Lorsqu'il repense aux kilomètres parcourus, il ne peut plus être de mauvaise humeur. Souhaitons lui encore bonne route sur son chemin de vie.



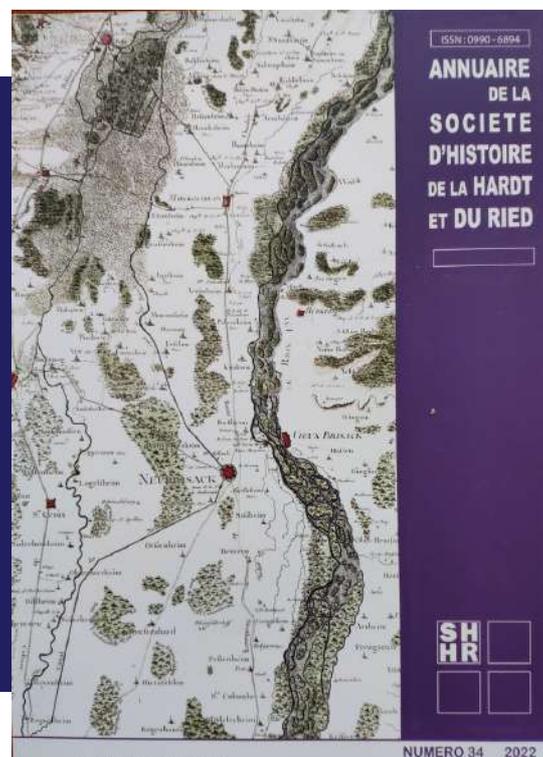
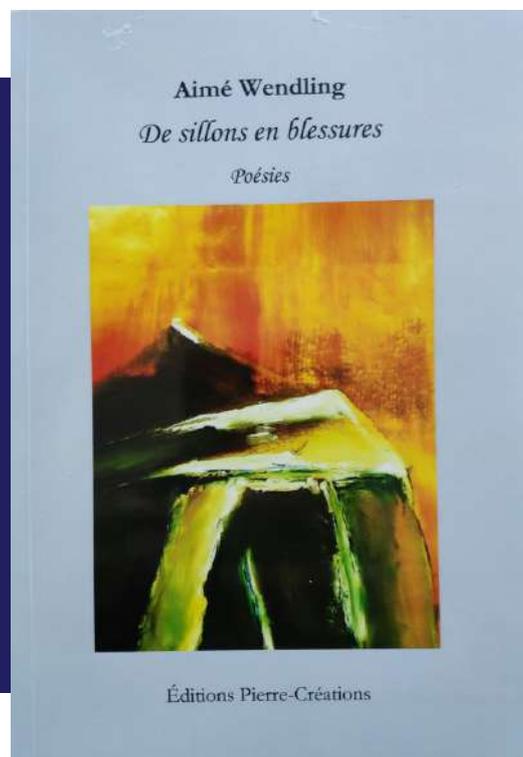
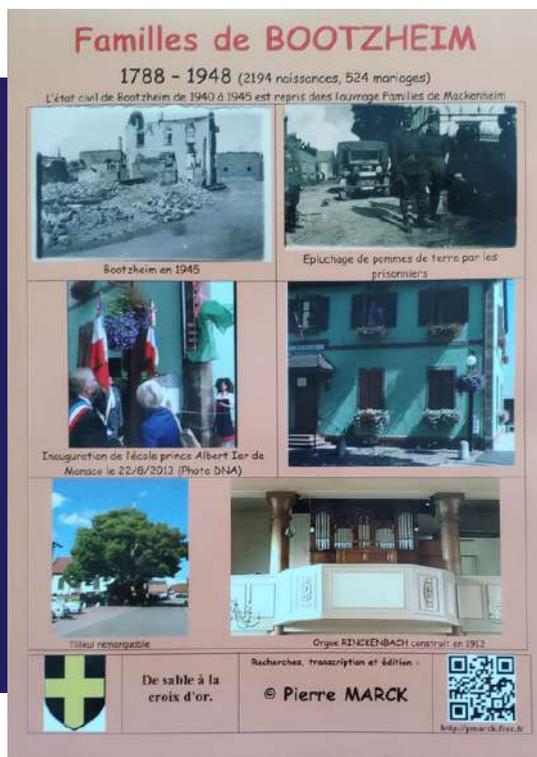
" l'extraordinaire se trouve sur le chemin des gens ordinaires ."
Paulo COELHO



VIE QUOTIDIENNE

On en parle

Plusieurs ouvrages, publiés en 2022, parlent de Bootzheim. L'un retrace un pan de son histoire (4), quand l'autre liste les familles de Bootzheim (1) de 1788 à 1948. Vous pourrez aussi découvrir l'histoire du sorbiquet des "klein pariser" attribué aux bootzheimois (3). Enfin, vous retrouvez le Bootzheim de l'enfance d'Aimé WENDLING, enfant du village (2).



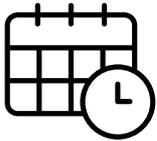
Si vous êtes intéressés par un de ces ouvrages, adressez-vous en Mairie de BOOTZHEIM et obtenez les renseignements nécessaire pour vous le procurer !

Le Conseil Municipal de Bootzheim, en séance du 16.05.2022, a fait part de son souhait d'adhérer à la Brigade Verte.

Les dernières démarches administratives sont en cours et l'adhésion devrait être effective au 01.05.2023.



LA BRIGADE VERTE EN BREF !



En 1989, le Président du Conseil Départemental du Haut-Rhin, Henri GOETSCHY, crée la Brigade Verte.



66 gardes champêtres
14 assistantes gardes
7 direction/administratifs
3 agents au service démoustication



150 domaines de compétences



16 chevaux



20 véhicules



(voiture, s motos, VTT).



Avec plusieurs milliers d'interventions chaque année, les domaines d'activité de la Brigade Verte sont aussi variés que les compétences des Gardes Champêtres. Les gardes de la Brigade Verte, sont les garants de la préservation du patrimoine naturel, rural et urbain. Au service des Maires, la Brigade Verte se veut également une police de proximité pouvant répondre à de nombreuses sollicitations. Face aux infractions, La Brigade Verte donne la priorité à la pédagogie, mais le garde champêtre a le pouvoir de verbaliser en cas de délit ou d'atteinte aux propriétés forestières ou rurales.

LES MISSIONS

- surveiller les forêts et les voiries,
- faire appliquer les règlements de police et de circulation,
- contrôler les activités de chasse et de pêche,
- gérer les animaux en errance,
- lutter contre la pollution, les feux, les bruits et les nuisances diverses,
- éviter les constructions sans permis et les infractions au Plan Local d'Urbanisme (PLU).

27 rue Haute
67390 BOOTZHEIM



La salle est disponible à la location !

Sous réserve de disponibilité, la mise à disposition de la salle est accordée en priorité aux particuliers et associations de Bootzheim (déclarées au registre des associations du Tribunal d'Instance de Sélestat). Ces priorités éteintes, la location pourra être attribuée à des associations externes ou à des particuliers externes au village.

Le locataire devra indiquer clairement l'activité pratiquée. Celle-ci devant avoir un caractère purement associatif ou familial. La location ne pourra nullement être cédée à des tiers ou à un mineur. La fourniture de vaisselle, chauffage, d'électricité, d'eau sont des prestations facturées en sus du prix de location.

Toute location est entendue avec bar et sanitaire. La salle devra être rendue dans un état acceptable faisant suite à une utilisation normale des locaux.

	TYPE DE LOCATION	TARIFS	OBSERVATIONS
PARTICULIERS	Salle entière	650 € / week-end	Week-end = 2 jours pleins Avec cuisine + scène
	Forfait salle 1	550 € / week-end 400 € / journée	Week-end = 2 jours pleins Avec cuisine + scène
	Forfait salle 2	400 € / week-end 250 € / journée	Pas d'accès cuisine Pas d'accès scène
	Forfait salle de réunion	250 € / week-end 150 € / journée 80 € / demi-journée	Pas d'accès salle Pas d'accès cuisine Pas d'accès scène
	Jour supplémentaire	50 € / jour	Pour tous types de locations
ASSOCIATIONS	Salle entière	650 € / week-end	Avec cuisine + scène

IMPORTANT!

Pour toute location de salle, veuillez contacter le secrétariat de mairie qui dispose du planning et donc des disponibilités.

Une visite préalable vous sera proposée avant toute confirmation de réservation.

Une remise de 50 % sera appliquée annuellement à chaque foyer fiscal de Bootzheim.

Les associations de Bootzheim se verront appliquer la gratuité de la location, mais la facturation des frais d'utilisation (eau, électricité...).

VIE QUOTIDIENNE

Agenda 2023



01 AVR.
MATINÉE CITOYENNE
ESLÀSS PUTZ

08 MAI
PRINTEMPS DES FLEURS
COMMÉMORATION
L'ARMISTICE 1939-1945

14 JUIL.
COMMÉMORATION
FÊTE NATIONALE

16 au 21 AOÛT
JUMELAGE
DÉPLACEMENT À PLAZAC

28 OCT.
SPECTACLE D'HYPNOSE
ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION ADEE

11 NOV.
COMMÉMORATION ARMISTICE
1914-1918

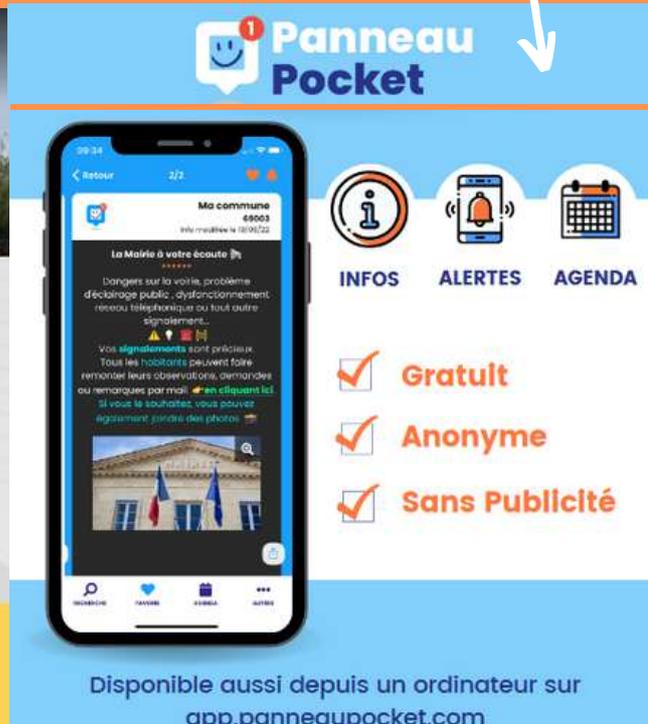
17 DEC.
NOËL DES SENIORS
FÊTE INTERGÉNÉRATIONNELLE

RESTEZ INFORMÉS

Suivez l'actualité de la commune, recevez des notifications, et trouvez des renseignements pratiques !

Consultez le site Internet

Télécharger Panneau Pocket
choisissez Bootzheim en ❤️





www.bootzheim.fr
mairie.bootzheim@evc.net

Directeur de la publication: Clément ROHMER
Imprimeur: Imprimerie DEPPEN - 67150 ERSTEIN

Ce document a été édité en 200 exemplaires
Dépôt Légal - parution avril 2023
Diffusion gratuite